

Benoît  
Guérin

Avocat  
450-431-5061



### L'hameçonnage

N'ayez crainte, l'hameçonnage n'a rien à voir avec la pêche qui, vous vous en doutez, n'est pas ma spécialité. Ce mois-ci, je vous entretiens donc d'un problème de fraude propre à internet. Ce sera donc plus une chronique sur la prudence qu'une chronique légale.

L'hameçonnage est une fraude qui sévit sur internet de plus en plus souvent surtout depuis l'affaire du vol de données de Desjardins ces dernières semaines.

La technique est somme toute assez simple. Vous recevez un courrier électronique portant l'en-tête de votre banque ou institution financière ou encore d'un organisme particulièrement connu. Ce courrier vous indique, par exemple, qu'un problème quelconque est survenu dans la base de données de l'organisme en question et que pour s'assurer de l'intégrité des données ou pour toute autre raison comme des problèmes possibles avec votre crédit, vous devez au plus vite transmettre à l'organisme par courriel votre numéro d'identification personnel (NIP) ainsi que le numéro de votre carte de crédit ou de débit. L'image graphique est bien imitée et le tout à l'air tout à fait crédible. Plusieurs mordent alors à l'hameçon (d'où le nom de la technique) et dévoilent ainsi un grand nombre d'informations personnelles permettant, entre autres, au fraudeur de vider partiellement ou complètement votre compte bancaire quand ce n'est pas tout simplement usurper votre identité et faire des transactions en votre nom.

Notez bien que les courriels provenant des fraudeurs ne vous sont adressés personnellement que très rarement, car ils sont transmis à un maximum de personnes à la fois. Il n'est pas rare non plus de recevoir des courriels en anglais ou avec différentes fautes de syntaxe ou d'orthographe.

En cas de doute, ne dévoilez aucune information personnelle, ne transmettez aucune information par courriel et communiquez avec l'entreprise par téléphone ou en utilisant une adresse web obtenue d'une source sûre. Vous pourrez alors éviter d'être responsable des pertes qui pourraient survenir suite à l'utilisation illégale de votre carte de crédit ou de débit pour lesquels vous êtes responsables.

Si vous êtes victime et que malgré tout vous avez fourni des renseignements personnels, communiquez immédiatement avec les émetteurs de cartes dont les numéros ont été dévoilés et signalez l'incident à la G.R.C. et/ou à votre corps policier local.

*Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.*



Carte postale  
du siècle dernier

Carte originale: collection privée de l'auteur

## La plage de Shawbridge

BENOÎT GUÉRIN

La plage de Shawbridge (Prévost) sur la rivière du Nord communément appelée Sandy Beach, située un peu

au nord du pont Shaw dans le secteur du vieux Prévost, alors qu'on profitait de la rivière par une belle journée d'été. La pollution de la rivière ne per-

met plus ces baignades qui seraient particulièrement appréciées en ces chaudes journées de juillet. L'année de cette photographie est inconnue. Certains de nos lecteurs ont-ils des

souvenirs de cette plage à partager et d'autres peuvent-ils fixer une date approximative à laquelle cette photo aurait été prise? Communiquez avec moi à [bguerin@journaldescitoyens.ca](mailto:bguerin@journaldescitoyens.ca)



Merci la vie

## Un nouveau départ!

MICHEL FORTIER

**Le 2 juillet dernier, la pelle mécanique a commencé le travail de démolition sur le nouvel emplacement où sera érigé la Boulangerie Merci la vie, à Piedmont!**



Photos: Michel Fortier

Étaient au rendez-vous amis et employés, mais aussi M<sup>me</sup> Constantineau, propriétaire de cette maison où elle avait habitée plus de 40 ans. Elle était émue: « Je

suis heureuse et fière que ce terrain serve à un aussi beau projet! », a-t-elle fait savoir. On prévoit la fin des travaux pour la fin octobre 2019.

Le monde  
merveilleux  
du vin

## Vin de soleil

**Nous voilà arrivé à cet été qui paraissait presque irréel il y quelques semaines à peine. Et pourtant un bon matin, on se lève et on se dit : Pff ce qu'il peut faire chaud!!! Il faut bien se plaindre un peu de la température, c'est une question de principe!**

Pour nous accompagner dans ces discussions sans fin et sans finalité voici quelques suggestions qui elles, devraient faire l'unanimité!

**Pian di Remole 2018, IGT Toscana à 14,75 \$ (12382552)**

Frescobaldi est un vignoble de la Toscane connu et reconnu partout dans le monde, ce domaine vini-



cole élabore des vins dont la réputation n'est plus à faire. Mais ce domaine ne se contente pas de faire de grands vins, il élabore aussi des vins accessibles qui sont prêts à être partagés dès leur mise en marché. C'est le cas du Pian di Remole. En provenance du cœur de la Toscane, ce vin blanc sec est élaboré avec du vermentino et du trebbiano à parts

égales. Un affinage sur lie pendant quatre mois en cuves inox avant la mise en bouteille permet au vin de gagner en équilibre et d'avoir un certain gras en fin de bouche. Ce vin italien est tout en fraîcheur et en bonheur avec un taux d'alcool de 12,5 % seulement, le Pian di Remole est tout indiqué pour l'apéro, mais est assez savoureux pour accompagner un risotto aux asperges, ou au poulet aux crevettes.

**Lan crianza 2015, Rioja Alta doc à 16,95 \$ (741108)** Issu de la région du Rioja Alta en Espagne, ce vin rouge est éla-



boré avec du tempranillo (96 %) et complété avec du mazuelo, le Lan est élevé pour une période de 14 mois en fût de chêne hybride! Ce domaine fait partie des pionniers à utiliser ce type de barriques, elles sont en effet composées d'un fond en chêne français

et de douelles de chêne américain. Cela confère une belle complexité au niveau aromatique et une présence tannique très souple. Un vin sec et équilibré qui assurera des accords très conviviaux à tous vos plats grillés tels que saucisses, cuisses de poulet, côtelettes de porc.

MANON CHALIFOUX – SOMMÈRIÈRE ET CONSEILLÈRE EN VINS

Pour voir une dégustation à la chronique de Cogeco TV sur les produits du Québec avec Manon Chalifoux (aussi sur YouTube)